



Objet : Elections au conseil d'administration

Bègles, le 20/09/2019

Le Proviseur
Aux

Parents d'élèves

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Administration auront lieu le **vendredi 11 Octobre 2019.**

Service
Administration

Dossier suivi par
Pascale LORLETTE

Téléphone
0557304900

Télécopie
0556850174

Mail
ce.0333273d@ac-
bordeaux.fr

5 sièges sont à pourvoir

- Conformément aux dispositions réglementaires, les représentants des parents d'élèves sont élus au scrutin de liste à la proportionnelle au plus fort reste.
- Les textes régissant les élections mentionnent que chaque parent (marié ou non, séparé ou divorcé) est électeur et éligible. Chacun dispose d'une voix quel que soit le nombre d'enfants scolarisés au collège. Les familles peuvent également voter dans d'autres établissements où sont inscrits leur(s) autre (s) enfant(s).
- Tout parent qui se serait vu retirer l'autorité parentale ne peut voter.
- Lorsque l'autorité parentale a été confiée à un tiers qui accomplit tous les actes usuels relatifs à la surveillance et à l'éducation de l'enfant, ce tiers exerce à la place des parents le droit de voter et de se porter candidat.
- Tout électeur est éligible et rééligible sauf s'il a été condamné.
- Les listes de candidatures sont affichées dans le hall du lycée (panneau d'affichage)

Listes des candidatures

- les listes des candidatures peuvent être présentées par des fédérations ou unions de parents d'élèves, des associations déclarées de parents d'élèves et des parents d'élèves qui ne sont pas constitués en association.
- Chaque liste doit au moins comporter 2 noms et au maximum 10.
- Chaque liste doit comporter les noms et prénoms des candidats, classés par ordre préférentiel, ainsi que leur signature.

**Lycée Vaclav
Havel
5, Av Danielle
Mitterrand
BP 154
33130 BEGLES**

Calendrier des opérations

- **Réception des listes des candidatures** ⇒ **Le Mardi 01/10/2019**
- **Envoi du matériel de vote aux familles** ⇒ **Les jeudi 03 et vendredi 04 Octobre 2019**
- **Vote au lycée** ⇒ **Vendredi 11 octobre 2019**

Il est du devoir de tous les parents de participer à ces élections compte tenu du rôle important de vos représentants. En effet, ces derniers siègent au Conseil d'Administration, instance dans laquelle s'élaborent, entre autre, le budget ainsi que les structures pédagogiques.

Je me tiens à la disposition des parents qui souhaiteraient s'investir dans le fonctionnement du lycée afin de leur donner toutes les modalités pratiques de constitution d'une liste de candidature ou d'intégration à une liste constituée.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour des élections, utilisez la procédure du vote par correspondance.

Un courrier vous sera remis au plus tard et par l'intermédiaire de votre enfant le vendredi 04 Octobre 2019 contenant, en plus du matériel de vote, toutes les informations nécessaires au bon déroulement de cette élection.

Comptant sur votre engagement auprès de notre communauté éducative, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président du Bureau de vote,

B.BALLARIN
Proviseur



The image shows a handwritten signature in blue ink that reads "B. Ballarin". To the right of the signature is a circular official stamp. The stamp contains the text "LYCÉE VACLAV HAVEL" at the top, "LE PROVISEUR" in the center, and "33130 BEGLES" at the bottom. A blue ink mark, possibly a checkmark or a stylized signature, is drawn over the stamp.